

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAGORCE  
SEANCE DU 21 MARS 2026 À 18h**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, M. Hervé OZIL, Mme Marie-Laure GONTRAND, M. Franck LADET, Mme Laurence HOTTE, Mme Lucie VANDAMME, M. Michel GRIFFAY, Mme Hélène BERTRAND, M. Jérémy BEGOT, Mme Anne VANPEPERSTRAETE, M. David ALBRAND, Mme Ghislaine SEBAS, M. Maurice CHARBONNIER.

Absents : M. Cyrille PONSOT qui donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.  
Mme Élodie TERE BintO qui donne procuration à M. Maurice CHARBONNIER.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

**DE\_2026\_29 : LOCATION DE L'ESPACE PUBLIC À DES FINS COMMERCIALES**

Le restaurant Pizz'a Mama a formulé une demande pour pouvoir installer un distributeur automatique de pizzas à l'extérieur du magasin, fonctionnant 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les pizzas ainsi vendues seront fraîches, préparées par la pizzeria, cuites ou non.

L'emplacement proposé est celui de l'ancienne cabine téléphonique qui a été vidée (les livres s'y trouvant ayant été déplacés dans la cabane à livres récemment construite) et sera bientôt enlevée. Le distributeur nécessite un espace de 2 à 3 m<sup>2</sup>.

Le restaurant les Tilleuls et la nouvelle épicerie ne s'opposent pas à l'idée.

Il est proposé cette location de l'espace public pour un montant de 20 € par mois. Les frais d'installation du compteur électrique, ainsi que la consommation électrique seront à la charge du restaurant Pizz'a Mama.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, avec 14 voix POUR et 1 voix CONTRE, donne son accord pour cette location de l'espace public selon les conditions énoncées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Laurence HOTTE  
Secrétaire de séance

Bernard CHEVILLIAT  
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 31/03/2026  
Reçu en préfecture le 31/03/2026  
Publié le **03 AVR. 2026**  
ID : 007-210701264-20260321-DE\_2026\_29-DE